



## Un budget de 2 milliards d'euros au service des investissements pour améliorer les transports en commun, le cadre de vie et la transition écologique

**La Métropole Européenne de Lille a adopté un budget d'1 996 M€ pour l'exercice 2023 qui met l'accent sur l'investissement, possibles grâce à une gestion financière saine. Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées malgré le choc d'inflation, ce qui témoigne de l'effort de maîtrise des dépenses mis en œuvre. À noter enfin, 1 587 M€ sont directement affectés aux politiques métropolitaines ou reversés au territoire.**

Cette année, le budget adopté traduit le choix volontariste de la MEL de renforcer encore son niveau d'investissement. Ainsi, les dépenses d'équipement augmentent à nouveau pour s'établir à 613M€. Ces dépenses permettent à la MEL de mener à bien des réalisations concrètes du programme du mandat, qui placent la collectivité dans un rôle d'acteur clé pour une métropole éco citoyenne, grâce notamment au développement des solutions de mobilité, l'amélioration du cadre de vie, le logement ou encore la gestion des déchets.

« La MEL adopte un budget d'1 996 M€ pour l'exercice 2023. Celui-ci est marqué par l'inflation qui a déjà commencé à se faire sentir dès la fin d'année 2022. Les dépenses d'équipement sont en augmentation et témoignent du choix volontariste de la MEL de renforcer son niveau d'investissement. Par ailleurs, 1 587 M€ seront directement affectés aux politiques métropolitaines ou reversés aux communes. Cela nous permet de mener à bien les grands projets du mandat. » explique Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

### Priorité aux transports et à la transition écologique

Le budget établi pour 2023 est au service des besoins de l'ensemble des habitants, usagers des services publics et entreprises. Il s'inscrit vers l'avenir en répondant aux grandes attentes des métropolitains et des maires en termes de mobilité, d'aménagement du territoire, de déplacements doux ou encore de solidarité envers les ménages les plus précaires. Les principales politiques publiques qui structurent le budget 2023 sont :

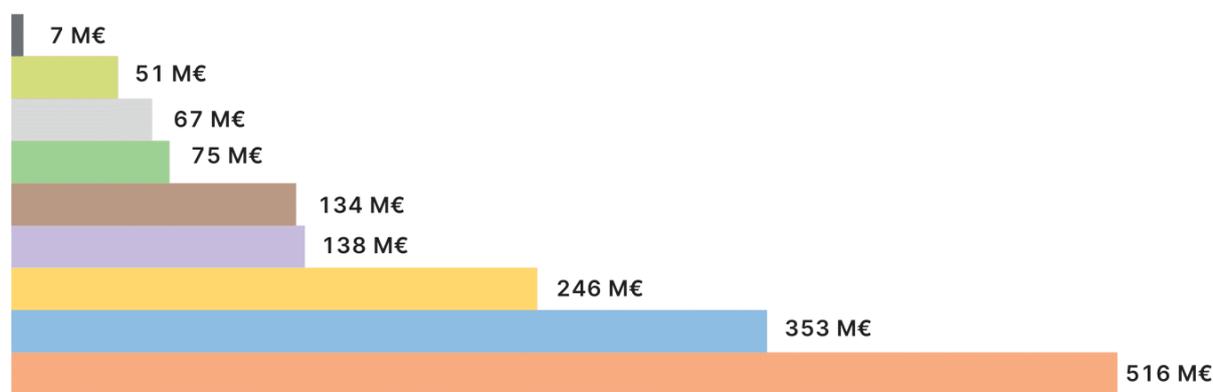
- la politique transports, mobilité, accessibilité, prévention et sécurité, dotée d'un budget de **516 M€**. Celle-ci comprend notamment **18,3 M€** dédiés à la mise en œuvre des projets inscrits au Schéma Directeur des Infrastructures de Transport, **50,8 M€** dédiés à l'entretien du réseau de transports, **357 M€** consacrés à l'exploitation du réseau de transport. À noter qu'en 2023, le nouveau dispositif Ecobonus mobilisera **5,3 M€** ;

- la politique climat, transition écologique, énergie, eau et assainissement, résidus urbains dotée d'un budget de **353 M€**. Celle-ci comprend notamment un budget de **198,8 M€** dédié à la gestion des déchets ménagers (collecte sélective, gestion des déchetteries, recyclage et valorisation des déchets). Une enveloppe de **116,6 M€** est consacrée à la politique eau et assainissement (exploitation des réseaux, lutte contre la pollution, amélioration des équipements), **23,8 M€** sont dédiés à la politique agriculture et espaces naturels et **12,2 M€** spécifiquement fléchés vers la politique climat, transition écologique et énergie ;

- la politique transports, mobilité, accessibilité, prévention et sécurité, dotée d'un budget de **516 M€**.

- la politique aménagement durable du territoire, urbanisme, logement, politique de la ville, habitat, planification, gens du voyage, stratégie et action foncière est quant à elle dotée d'un budget de **138 M€**. Le logement et l'habitat seront ainsi dotés d'une enveloppe budgétaire de **69,8 M€**. **19,2 M€** seront dédiés aux actions menées dans le cadre du NPNRU et 41,3 M€ seront consacrés à l'aménagement et la ville renouvelée.

Les **1 587 M€** directement affectés aux politiques métropolitaines ou reversés au territoire se décomposent de la manière suivante :



- Gouvernance, territoires, métropole citoyenne et crématoriums
- Participation au SDIS
- Développement économique, emploi, recherche, insertion, parcs d'activités, aménagement numérique
- Rayonnement de la Métropole, culture, sports, tourisme, jeunesse
- Espaces publics, voirie, vidéo-surveillance
- Aménagement durable du territoire, urbanisme, logement, politique de la ville, habitat, planification, gens du voyage, stratégie et action foncière
- Reversements aux communes
- Climat, transition écologique, énergie, eau, assainissement, GEMAPI, résidus urbains, espaces naturels, agriculture
- Transports, mobilité, accessibilité, prévention, sécurité

## CONTACTS PRESSE

### Agathe Lavalée

Attachée de presse

[alavalee@lillemetropole.fr](mailto:alavalee@lillemetropole.fr)

03 20 21 23 50

06 30 46 40 17

### Maxence Lemasson

Attaché de presse

[mlemasson@lillemetropole.fr](mailto:mlemasson@lillemetropole.fr)

03 20 21 23 55

06 44 36 40 29

